

# PROJET GIZ-ACC

## INTÉGRATION DE LA GESTION DU RISQUE CLIMATIQUE DANS LA PLANIFICATION LOCALE

RAPPORT DE MISSION  
COMMUNE TALIOUINE



Réalisé par :

**Mohamed BEHNASSI**  
Consultant GIZ

16 mai 2013

## I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Le changement climatique est maintenant reconnu comme un risqué sérieux pour le développement et peut même neutraliser les efforts déployés dans ce domaine dans le passé et le futur aussi. Dans les pays où le développement dépend des ressources naturelles et des facteurs climatiques, on prévoit que le changement climatique aura des impacts négatifs croissants sur la production alimentaire et agricole, les ressources halieutiques, la biodiversité animale et végétale, les ressources hydriques, le tourisme et les autres activités dépendantes des services écosystémiques. Dans plusieurs régions, les systèmes socio-écologiques subissent déjà et de manière graduelle les impacts du changement climatique. Pour ces raisons, le risque climatique constitue actuellement une préoccupation croissante pour les décideurs à tous les niveaux.

Au Maroc, où le bien-être économique et social est fortement tributaire des ressources environnementales – notamment les ressources hydriques, forestières, halieutiques et agricoles – le risque climatique représente une menace sans précédent pour le développement d'un nombre croissant de collectivités déjà fragiles (taux de pauvreté élevés, dégradation et insécurité environnementales, émigration, faible accès aux services de base, etc.). Quels que soient les engagements pris au niveau international pour réduire les gaz à effet de serre (GES), et à cause de l'inertie du système climatique, un certain degré de changement climatique reste inévitable.

Il est donc urgent de s'adapter aux impacts déjà existents et attendus. L'intégration de l'adaptation au changement climatique (ACC) dans la planification du développement est préconisée à présent comme une condition préalable à l'amélioration durable des moyens de subsistance des populations et des régions les plus vulnérables. Le renforcement de leur résilience devient donc crucial et l'une des priorités de l'agenda politique dans plusieurs pays. L'objectif de l'ACC n'est pas de maintenir le *statu quo*, étant donné que cela ne sera tout simplement pas possible pour la plupart des systèmes socio-écologiques, mais plutôt de réduire les impacts négatifs du changement climatique tout en tirant parti des opportunités qui peuvent se présenter. On recommande vivement à présent de mettre l'accent sur les mesures qui contribuent à accroître notre capacité d'adaptation et notre connaissance des principales vulnérabilités. Ces stratégies sont plus efficaces lorsque le risque climatique est intégré aux processus décisionnels à tous les niveaux.

Toutefois, c'est au niveau local que l'ACC doit occuper une place importante. Cela s'explique par trois raisons principales : 1) les impacts du changement climatique se manifestent visiblement sur le plan local ; 2) la vulnérabilité et la capacité d'adaptation sont déterminées par les conditions locales surtout que les indices de vulnérabilité à l'échelle nationale ou régionale masquent souvent de considérables variations de vulnérabilité au plan local ; et enfin 3) les activités d'adaptation sont souvent mieux étudiées au niveau local – des décisions en termes de stratégies et d'investissements pour assurer des moyens de subsistance peuvent représenter des exemples réels d'adaptation et ces exemples permettent de suivre et d'évaluer la mesure dans laquelle les politiques, programmes et

projets favorisent l'ACC – tout en étant possible de les répliquer à plus grande échelle, de les réviser ou encore d'en tirer des leçons et de bonnes pratiques.

Le Maroc, en tant que pays très concerné par l'enjeu climatique, a adopté une stratégie basée sur deux principes : d'une part la mise en œuvre d'une politique d'atténuation des émissions de GES lui permettant de contribuer à son développement global, notamment grâce à l'introduction des technologies propres ; et d'autre part l'anticipation d'une politique d'adaptation qui renforce la résilience de ses systèmes socio-économiques et écologiques au risque climatique tout en tirant avantage des opportunités offertes.

C'est dans ce contexte que le projet GIZ-ACC, réalisé au niveau de la région de Souss Massa Draâ (SMD), a inscrit dans son plan d'opérations la Mission : « Intégration des risques climatiques dans les plans de développement communaux (PCD) ». À cet effet, un échantillon de communes a été retenu par le Comité de pilotage<sup>1</sup> du projet au niveau de la région SMD. Il s'agit de six communes rurales relevant de 4 provinces (Inezgane Ait Melloul, Tiznit, Chtouka Ait Baha et Taroudant) répondant aux critères de sélection convenus et dont le PCD a été approuvé par leur conseil communal. La moitié de ces communes a été proposée dans le cadre de coopération avec l'Agence Nationale des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA).

1 <sup>er</sup> groupe de communes	2 <sup>ème</sup> groupe de communes <sup>2</sup>
- Commune Ouled Dahou (Préfecture Inezgane Ait Melloul)	- Commune d'Ait Baha (Province Chtouka Ait Baha)
- Commune Ait Ouafka (Province Tiznit)	- Commune Urbaine de Taliouine (Province de Taroudant)
- Commune Aglou (Province Tiznit)	- Commune Rurale d'Agadir Melloul (Province de Taroudant)

Le projet « Intégration des risques climatiques dans les plans de développement communaux (PCD) » a pour objectif majeur de réviser les PCD des communes choisies pour permettre l'intégration des risques climatiques. En d'autres termes, la mission a pour finalité de rendre ces PCD résilients face aux risques climatiques en y intégrant la logique de l'ACC durant le processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation desdits PCD. Au total, il s'agit, en identifiant et atténuant les différents risques climatiques, de positionner ces communautés et leurs écosystèmes dans une trajectoire de développement local durable.

Plus précisément, la mission avait pour tâches principales :

- la lecture et l'analyse des PCD des communes choisies tout en dégagant l'état des lieux pour les risques climatiques en terme de vulnérabilité ;
- l'animation des ateliers participatifs au niveau des communes choisies en impliquant toutes les parties intéressées ;

---

<sup>1</sup> Comité intersectoriel présidé par la région et la wilaya

<sup>2</sup> Choies dans le cadre du partenariat : Projet ACC-ANDZOA

- la présentation des résultats lors des ateliers de restitution au niveau des communes et lors de l'atelier régional ;
- l'établissement d'un compte rendu des ateliers ;
- la rédaction de 2 à 3 fiches techniques sur les mesures prioritaires retenues par commune, dans la perspective de leur mise en œuvre ; et
- la participation à un atelier de capitalisation au niveau national.

## II. MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE POUR LA RÉALISATION DE LA MISSION

Durant les phases de la mise en œuvre, le consultant a fait recours à l'outil « Climate Proofing (CP4Dev) », développé par la GIZ. Cet outil permet d'intégrer les risques dus au changement climatique dans les plans et projets de développement et dans la planification budgétaire. En d'autres termes, l'outil CP4Dev permet :

- l'analyse des politiques, programmes, stratégies et mesures en vue de leur exposition actuelle ou future au changement climatique et l'incorporation des mesures d'adaptation spécifiques requises ;
- la prise en considération systématique de la problématique d'adaptation au changement climatique dans les processus décisionnels tels que la planification politique et économique et la programmation budgétaire.

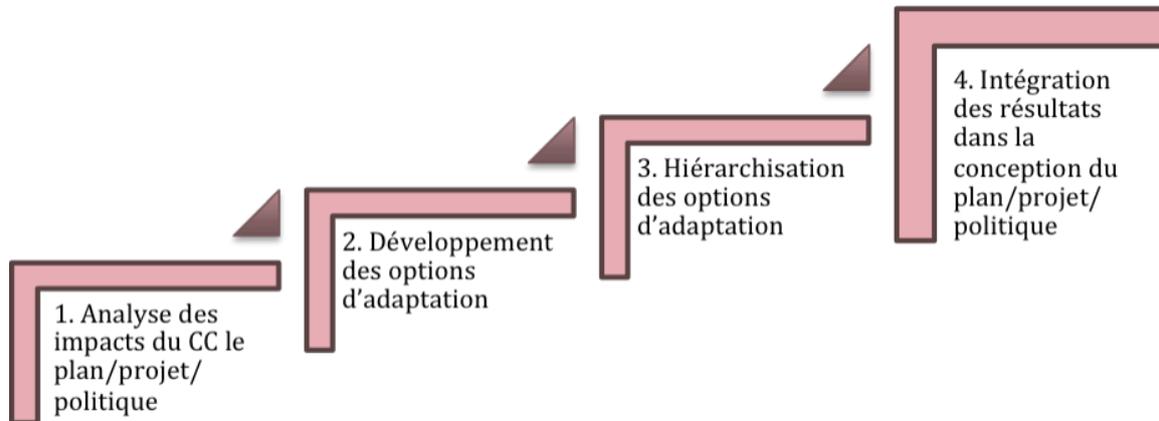
L'utilisation de l'outil peut se faire dans plusieurs cas de figures :

Niveau projet	Niveau communal	Niveau national
<p>les résultats (ou objectifs) des projets risquent d'être compromis au cas où les impacts négatifs des CC n'ont pas été pris en compte lors de l'élaboration de tels projets. L'outil CP4Dev permet d'évaluer la vulnérabilité et de proposer des options d'adaptation appropriées.</p> <p>Actuellement, une Étude d'Impact Environnemental (EIE) est exigée pour l'élaboration de tout nouveau projet. Cette EIE peut être couplée avec l'outil CP4Dev pour déterminer la sensibilité d'un projet aux impacts négatifs des CC. Il permet d'identifier et d'intégrer les options d'adaptation prioritaires pour garantir l'atteinte des objectifs initiaux du projet en tenant compte des stimuli climatiques.</p>	<p>Au niveau des communes, la prise en compte du risque climatique dans les PCD est actuellement vitale. Le CP4Dev peut être une solution, à condition que les aspects méthodologiques soient adaptés à ce contexte spécial.</p>	<p>L'outil CP4Dev permet d'analyser la vulnérabilité au changement climatique d'un programme ou politique à l'échelle nationale (p. ex. en intégrant le CP4Dev dans l'INDH ou le Plan Maroc Vert).</p>

L'analyse des politiques, programmes, stratégies et mesures en vue de leur exposition actuelle ou future aux impacts des changements climatiques et la prise en considération explicite et systématique de la problématique d'adaptation au changement climatique dans les processus décisionnels, tels que la planification économique et la programmation

budgétaire, est une science nouvelle. Elle se base sur le savoir plus étendu du changement climatique en comparaison avec le passé.

Les différentes étapes d'application du CP4Dev :



Plus précisément, les 4 étapes du CP4Dev comprennent ce qui suit :

### **1<sup>ère</sup> étape : Analyse de la vulnérabilité au changement climatique d'un projet/plan/politique**

- Les informations sur le projet/plan/politique et les tendances climatiques qui peuvent avoir des impacts négatifs sur leurs objectifs ou résultats sont collectées pour les unités d'exposition ;
- Les effets biophysiques et socioéconomiques de ces tendances climatiques sur les unités d'exposition sont déterminés.

### **2<sup>ème</sup> étape : Développement des options d'adaptation**

L'impact potentiel de ces effets sur les objectifs du projet/plan/politique et la probabilité de réalisation de ces stimuli climatiques sur les unités d'exposition sont évalués. Les options d'adaptation permettant de réduire les impacts de ces stimuli climatiques sur l'atteinte des objectifs du projet/plan/politique sont identifiées.

### **3<sup>ème</sup> étape : Hiérarchisation des options d'adaptation**

La hiérarchisation des différentes options identifiées se fait à l'aide de critères tels que le rapport coûts-utilité, le non-regret, le degré de réduction de la vulnérabilité, la faisabilité politique/économique ou les effets secondaires positifs ou négatifs.

### **4<sup>ème</sup> étape : Intégration des résultats dans la conception/révision du projet/plan/politique**

Les mesures d'adaptation sont intégrées d'une manière appropriée et sont l'objet de suivi et d'évaluation.

Il faut noter que le défi majeur dans l'application de l'outil CP4Dev est l'acquisition de l'information locale et régionale, incluant les données sur les aléas climatiques et les probables impacts directs et indirects. Toutefois, et malgré que le changement climatique comporte des risques et des effets négatifs, il serait abusif d'imputer tout problème à ce phénomène. À titre d'illustration, les problèmes liés à la dégradation du milieu naturel et au changement climatique s'amplifient souvent mutuellement. Par conséquent, Il s'agit de relever ce défi : la recherche de la solution appropriée exige une analyse de la situation dans toute ses dimensions technique, économique et institutionnelle...

### III. ÉTAPES DE RÉALISATION DE LA MISSION

Suivant les termes de référence de cette Mission, le Consultant – et en étroite collaboration avec le conseiller technique de la GIZ au niveau d'Agadir, l'OREDD Agadir ainsi que l'ANDZOA pour les communes d'Ait Baha, Taliouine et Agadir Melloul – a pu animer une série d'ateliers participatifs dans les six communes choisies. Le processus a démarré :

- dans une **première phase**, par un atelier de lancement du projet dans chaque commune tout en assurant la participation d'un large éventail d'acteurs (élus, représentants des autorités locales, acteurs associatifs, représentants des coopératives, des enseignants, agents de développement local, techniciens, représentants des services extérieurs déconcentrés, etc.) ; et
- dans une **deuxième phase**, par une réunion avec un comité restreint proposé par chaque commune dans l'objectif d'aboutir à des recommandations précises basées sur les résultats du premier atelier élargi ; et enfin
- dans une **troisième phase**, par un atelier de restitution au niveau de chaque commune pour présenter les résultats de la mission et recueillir les remarques et propositions des parties prenantes en vue de finaliser le rapport définitif.

Dans les différentes phases, et dans un esprit participatif, une attention particulière a été accordée à la représentation de toutes les composantes socio-économiques, notamment les groupes vulnérables (comme les femmes), les différents douars des communes choisies ainsi que les représentants des services externes.

#### IV. COMPTE-RENDU DES INTERVENTIONS AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE TALIOUINE (Province de Taroudant)

##### Monographie :

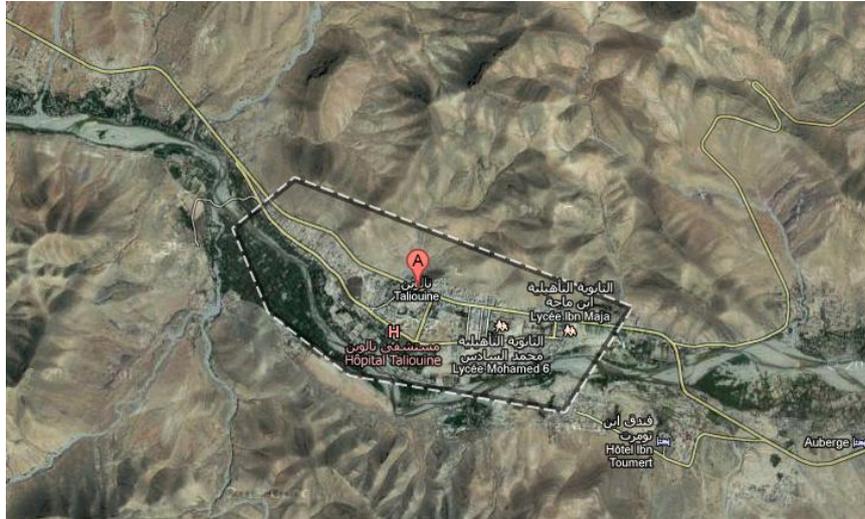


Fig. 1 - La position géographique de la commune de Taliouine

La commune de Taliouine a été créée en 1952 comme commune rurale. En 1992, elle est devenue une municipalité suite au découpage administratif, en tant que chef-lieu du cercle de Taliouine, province de Taroudant, sise dans la région du Souss-Massa-Draa. Son territoire s'étend sur une superficie d'environ 43 km<sup>2</sup>, située à 1200 m d'altitude sur la route de Ouarzazate à Agadir, aux confins de l'Anti-Atlas et du Haut-Atlas. Population totale : 8500.

La commune appartient au secteur bioclimatique des montagnes à exposition atlantique. Le climat de la région est de type semi-aride clément. Les températures sont modérées. La moyenne annuelle est de 17.4 °C. La moyenne des minima est de 9 °C et celle des maxima est de 25.8 °C. Les régimes pluviométriques sont simples, caractérisés par un maximum d'automne-hiver et un minimum d'été, les régimes thermiques présentent un profil exactement inverse, la moyenne pluviométrique de 1933-34 à 1967-68 est de 295 mm, avec un minimum de 101.5 mm et un maximum de 633 mm en 1955-1956. Les vents sont de direction sud ou sud-est, à la fin du printemps et au milieu d'automne, même parfois en hiver, le Chergui peut s'instaurer pendant une période de quelques jours à plusieurs semaines.

La commune de Taliouine se situe dans le massif de l'Anti-Atlas, dans la partie amont du Bassin de Souss. Elle est traversée de l'est à l'ouest par l'oued Zagmouzen, affluent de l'oued Souss, qui constitue la source principale d'eau superficielle et souterraine (en alimentant la nappe phréatique). Cet oued, et les falaises qui l'alimentent, ont façonné la configuration topographique de ce site qui se situe à une altitude qui varie de 980 m à 1160 m. La grande partie des terres arables se situent sur les bords dudit oued.



Fig. 2 - Positionnement des terres arables sur les deux côtés de l'oued Zg Mouzen

L'activité économique de la population est basée principalement sur l'agriculture et l'élevage, qui est la source de vie de la majorité des ménages, mais en raison d'insuffisance des terres arables, le recours à d'autres activités et métiers (comme le commerce et les services) est devenu une tendance pour une partie croissante de la population. Il faut noter ici également que la commune est connue par la production de Safran – un produit de terroir à forte valeur ajoutée – qui constitue l'un des principaux supports de l'économie de la région. En effet, la vente des stigmates du safran par les producteurs de la région représente la principale, voire la seule source de revenu des familles qui comptent environ 1400 à pratiquer cette culture. La production du safran dans cette région est traditionnelle et est basée sur un savoir faire local ancestral.

### 1. Atelier du lancement du projet

Date et lieu : 12 novembre 2012, Commune de Taliouine (Lieu : Maison de Safran)

#### 22 participants :

- Président de la commune
- Membres du Conseil communal
- Conseiller technique de la GIZ
- 2 représentants de l'ANDZOA
- Présidents et membres des associations et coopératives locales
- Représentants
- Consultant GIZ

Les travaux de cette rencontre ont été inaugurés par les discours du Président de la Commune suivi par celui du Conseiller technique de la GIZ et du Représentant de l'ANDZOA qui ont mis en exergue le contexte national, régional et local du Projet GIZ-ACC et ses retombées pour les zones concernées. La présentation animée par le Consultant GIZ en arabe a mis l'accent sur les éléments suivants :

#### Changement climatique : défi majeur pour le développement local

- Cause, déterminants, impacts et scénarios
- Stratégies d'adaptation et d'atténuation

### Présentation du projet : intégration du risque climatique dans la planification locale

- Contexte global et particulier du projet
- Objectif principal et résultats escomptés
- Démarche méthodologique

### Mesures d'adaptation au niveau de la commune – approche participative

Atelier 1 : Impacts potentiels du changement climatique sur le développement de la Commune

Atelier 2 : Capacités existantes en terme d'ACC au niveau de la Commune

Atelier 3 : Options et mesures d'adaptation à investir

Après cette présentation, l'auditoire a été scindé en trois groupes pour animer les trois ateliers signalés ci-haut. Les restitutions des résultats ont été faites par des rapporteurs choisis parmi les participants, ce qui a renforcé l'aspect participatif de toute la rencontre.

الورشة 3	الورشة 2	الورشة 1
- ع المجد فني بيهان - توفيق - نور الدين - مبارك بوقسيم - عزيز - فرحان	- معط الله الصديق - هشام باسيم - كبير نور الدين - محمد نور الدين سمير - أم محبوبين - الحسين رضا	- الحسين القايت - علي الحبيب - الجيمر - محمد منصور - الحبيب ايتو الكرم - محمد أمال

Liste des participants aux trois ateliers

### Déroulement des travaux en ateliers



Atelier 1

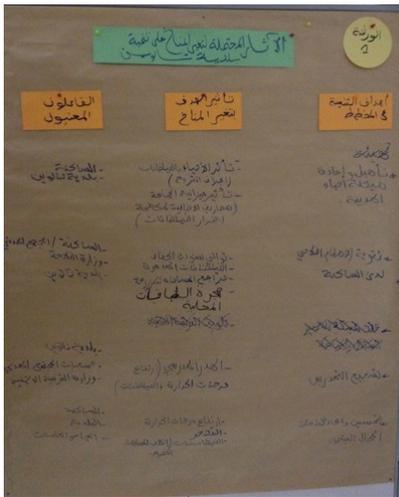


Atelier 2



Atelier 3

### Restitution des travaux des ateliers



Résultats de l'atelier 1



Résultats de l'atelier 2



Résultats de l'atelier 3

### Synthèse des résultats des ateliers :

#### Atelier 1 :

#### Impacts potentiels du changement climatique sur le développement de la Commune de Taliouine

Objectifs de développement dans le PCD	Comment l'objectif est affecté par le CC ?	Région(s) où le risque est élevé	Acteurs devant contribuer aux étapes suivantes
Promotion de l'activité agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources hydriques limitées à cause des sécheresses récurrentes</li> <li>- Recul des terres arables et de la superficie cultivée (érosion hydrique à cause des inondations, désertification, main-d'œuvre agricole limitée à cause de l'émigration des jeunes...)</li> <li>- Revenus agricoles décroissants à cause des sécheresses récurrentes (exemple de l'élevage)</li> <li>- Vagues de froid et de chaleur extrêmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parcelles cultivées sur les bords de l'Oued Zagmouzen ou ailleurs</li> <li>- Terres pastorales dans le périmètre de la Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune de Taliouine</li> <li>- ONG et coopératives locales</li> <li>- Bailleurs de fonds</li> <li>- Population</li> </ul>
Réhabilitation et restructuration des quartiers de la Commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impacts des inondations sur les quartiers (érosion et glissement du terrain)</li> <li>- Les travaux de la réhabilitation et de la restructuration des quartiers pour réparer les</li> </ul>	Toute la Commune de Taliouine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune de Taliouine</li> <li>- Population</li> </ul>

	dégâts des inondations grèvent le budget de la Commune		
Sensibilisation à la protection et la valorisation de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vagues de chaleur élevée</li> <li>- Désertification</li> <li>- Destruction des espaces verts à cause des inondations</li> <li>- Conservation des terres arables</li> </ul>	Toute la Commune de Taliouine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune de Taliouine</li> <li>- Population</li> <li>- Eaux et Forêts</li> </ul>
Promotion de la scolarisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'abandon scolaire à cause des inondations et des vagues de chaleur</li> </ul>	Commune de Taliouine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune de Taliouine</li> <li>- Population</li> <li>- Ministère de l'Enseignement</li> <li>- INDH</li> <li>- Acteurs de la société civile</li> </ul>

**Atelier 2 :  
Capacités existantes en terme d'ACC au niveau de la Commune de Taliouine**

<b>Capacités institutionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne gouvernance</li> <li>- Commune urbaine : assainissement, santé publique, développement intégré</li> <li>- Administration territoriale : coordination et incitations</li> <li>- Appui des services externes : Agriculture, Équipements, Tourisme, Eaux et Forêts, Santé, etc.</li> <li>- Appui des conseils régional et provincial</li> <li>- Appui de l'ANDZOA, ONEP, OREDD, GIZ, ORMVA, Université Ibn Zohr, et des associations et coopératives très dynamiques</li> <li>- Centre de travaux agricoles : encadrement et fourniture de plantes</li> <li>- Institutions scolaires : sensibilisation, formation, expérimentations</li> <li>- Service vétérinaire : contrôle de l'abattoir pour assurer la qualité des viandes, sécurité des produits alimentaires, veille sanitaire</li> <li>- Centre de santé : suivi de la sécurité sanitaire au niveau de la commune (accès aux soins, veille sanitaire)</li> <li>- ONEP : accès à l'eau potable et assainissement liquide</li> <li>- Gendarmerie Royale : sécurité</li> </ul>
<b>Capacités financières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget global de la Commune de Taliouine (qui reste insuffisant)</li> <li>- Financement accordé dans le cadre du programme horizontal de l'INDH</li> <li>- Financement accordé par le conseil provincial</li> <li>- Financement accordé par la DGCL</li> <li>- Financement accordé par le Conseil Provincial du Tourisme (CPT) de Taroudant</li> <li>- Financement accordé par El Omrane</li> <li>- Financement accordé par l'ANDZOA et potentiellement la GIZ</li> <li>- Dons au profit des associations de protection de l'environnement</li> </ul>

<p><b>Capacités techniques et humaines</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Main-d'œuvre active et relativement disponible</li> <li>- Population majoritairement jeune</li> <li>- Cadres des administrations publiques et des services extérieurs</li> <li>- Compétences locales dans plusieurs domaines de développement</li> <li>- Société civile active et associations et coopératives dynamiques</li> <li>- Femmes actives au niveau de la Commune</li> <li>- Ouverture sur d'autres pays à travers les résidents marocains à l'étranger originaires de la Commune</li> <li>- Participation de plusieurs organisations nationales et internationales au renforcement des capacités locales</li> </ul>
<p><b>Potentialités naturelles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oued Zagmouzen et nappe phréatique riche (alimentée par l'Oued)</li> <li>- Produits de terroir divers (amandiers, oliviers, safran, plantes aromatiques et médicinales...)</li> <li>- Climat adapté et spécifique</li> <li>- Couvert végétal et relief montagneux</li> <li>- Terres arables sur les bords de l'Oued Zagmouzen</li> </ul>
<p><b>Partenariats et projets</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat avec l'association « Émigration et Développement »</li> <li>- Partenariat avec la communauté des communes « Écrins » en France</li> <li>- Partenariat avec COPAG pour l'approvisionnement en lait</li> <li>- Partenariat avec BHOBAB</li> <li>- Marché local pour la commercialisation du Safran ainsi qu'une bourse appelée « Maison de Safran ».</li> <li>- Projet d'élevage et de production du lait de chèvre</li> <li>- Projet de centre de formation professionnelle et de lutte contre l'analphabétisme</li> <li>- Projet de réhabilitation urbaine de Taliouine</li> </ul>
<p><b>Planification (PCD)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience très riche en matière de planification qui a donné lieu au PCD et tous les projets qui y sont programmés</li> <li>- La protection de l'environnement est l'un des objectifs majeurs de développement au niveau du PCD</li> </ul>
<p><b>Expériences locales et contraintes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inondations de 2010 avec des effets dévastateurs sur la Commune</li> <li>- Essor de l'écotourisme et l'existence d'un réseau d'auberges</li> <li>- Absence du réseau d'assainissement liquide et assainissement solide ne couvrant pas toute la Commune, ce qui pose le problème de la gestion des déchets solides ménagers : pollution des eaux superficielles et souterraines</li> <li>- Faible exploitation de la recherche scientifique dans le domaine du développement local</li> <li>- Insuffisance des moyens logistiques pour gérer les catastrophes naturelles</li> <li>- La commune de Taliouine n'est pas intégrée dans le programme vertical de l'INDH</li> <li>- Absence des ouvrages pour la rétention ou la collecte des eaux</li> </ul>

**Atelier 3 :  
Options et mesures d'adaptation à investir par la Commune de Taliouine**

Options et mesures d'adaptation	Utilité
Gestion durable des ressources hydriques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion durable des ressources hydriques de l'Oued Zagmouzen</li> <li>- Mise en place des ouvrages pour alimenter la nappe phréatique et protéger le sol contre l'érosion hydrique<sup>1</sup></li> <li>- Utilisation des eaux traitées dans l'agriculture après la réalisation du réseau d'assainissement liquide</li> <li>- Protection des terres arables sur les bord de l'Oued Zagmouzen contre l'érosion hydrique, ce qui contribue au maintien de l'activité agricole.</li> </ul>
Valorisation et promotion des activités socio-économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion des activités agricoles locales</li> <li>- Encouragement de l'implantation du cactus, du caroubier, du daghmous, du calyptus et des plantes aromatiques et médicinales, des cannes à sucre, etc.</li> <li>- Encouragement des pâturages nectaires pour la production du miel</li> <li>- La mise en valeur du patrimoine culturel et historique local dans la perspective de booster le tourisme</li> </ul>
Renforcement des capacités locales dans le domaine de l'adaptation au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre la commune plus résiliente au risque climatique et capable de gérer efficacement les risques climatiques</li> <li>- Neutraliser les effets du changement climatique sur la sécurité humaine et le développement local</li> <li>- Stabiliser la population et lutter contre l'exode et l'émigration</li> </ul>
Organisation des campagnes de sensibilisation sur les risques climatiques et leurs impacts ainsi que les opportunités offertes dans ces domaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer chez les acteurs publics et privés ainsi que les citoyens des connaissances suffisantes sur le risque climatique susceptibles d'orienter leurs comportements et leurs activités dans le sens de la prise en compte systématique de ce risque dans les actions entreprise</li> </ul>

**2. Réunion avec le comité restreint**

Date et lieu : 29 janvier 2013, Commune de Taliouine (Lieu : Maison de Safran)

8 participants :

- Président de la Commune de Taliouine
- Certains membres du Conseil communal
- Présidents et membres de certaines associations et coopératives locales actives
- Expert technique de la GIZ
- Consultant GIZ

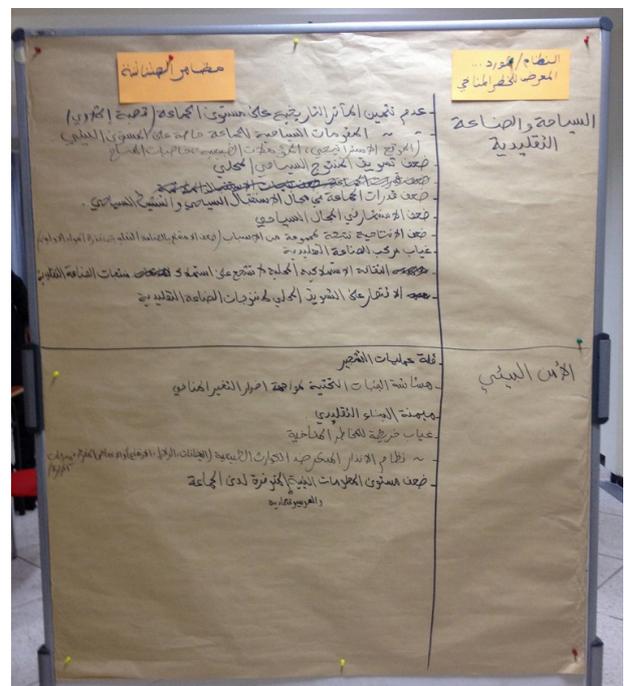
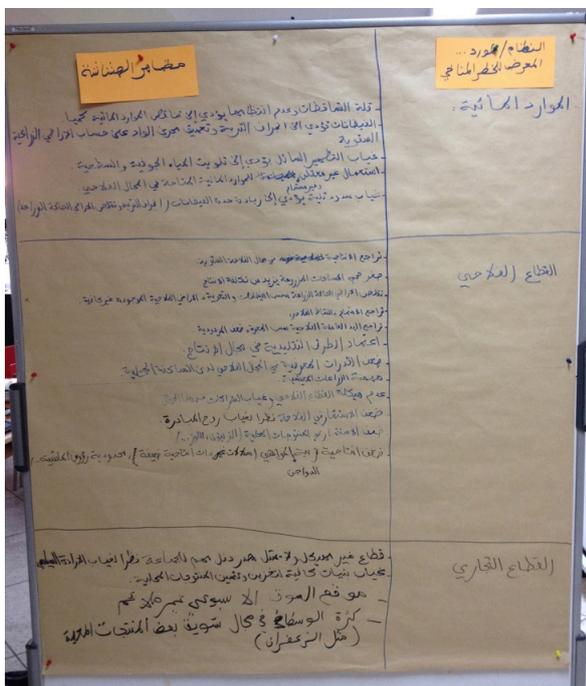
<sup>1</sup> La mise en place de petits barrages, vu leur importance stratégique, ne relève pas des attributions de la Commune mais d'une décision étatique.

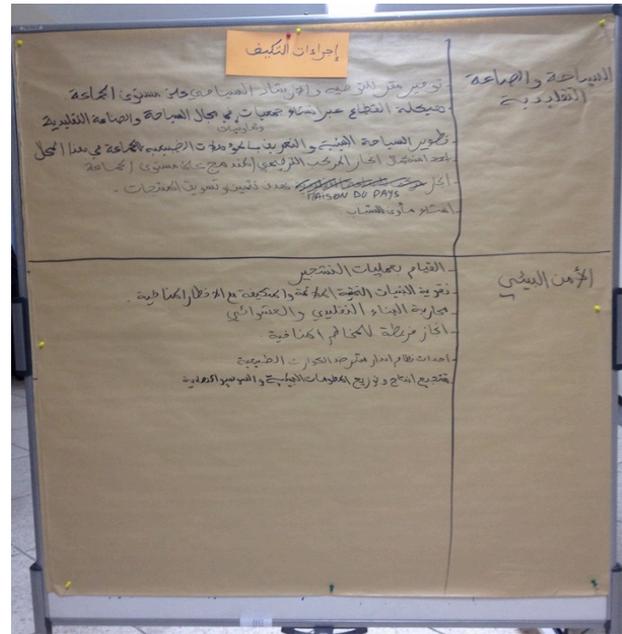
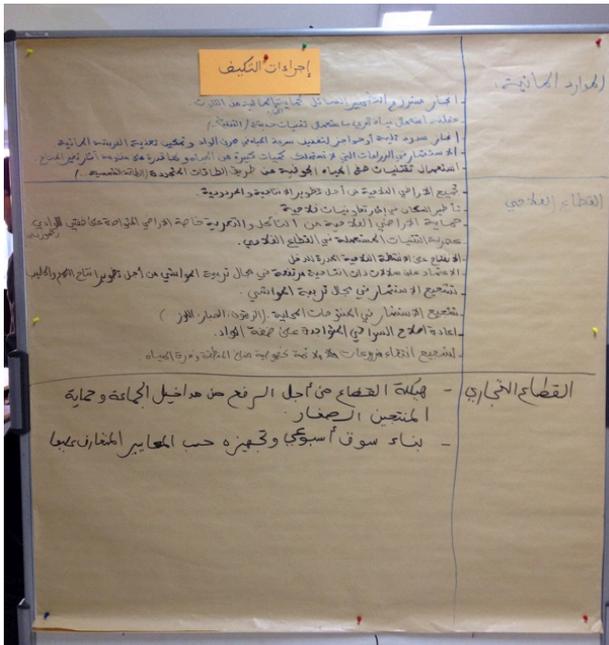
Les travaux de cette réunion ont été lancés par le Consultant en mettant l'accent sur les points suivants :

- Rappel des résultats de l'atelier de lancement du projet organisé le 12 novembre 2012.
- Rappel de l'objectif du projet : réviser le PCD de la commune pour permettre l'intégration systématique des risques climatiques dans la planification locale.
- Rappel de l'objectif de la réunion : nécessité d'approfondir la discussion sur les impacts présents et futurs du changement climatique sur le processus de développement de la Commune de Taliouine ; analyser les vulnérabilités existantes au risque climatique et proposer des mesures d'adaptation à mettre en œuvre par la Commune dans l'objectif de neutraliser les impacts présents et pressentis ; et bénéficier des opportunités offertes dans le cadre d'une stratégie d'adaptation explicite et bien réfléchie.



Démarrage de l'atelier participatif





Restitution des résultats

**Synthèse des résultats de l'atelier :**

Unité d'exposition	Vulnérabilités constatées	Mesures d'adaptation
Ressources hydriques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sécheresses récurrentes et l'irrégularité des précipitations ont causé le recul du disponible en ressources hydriques au niveau de la Commune.</li> <li>- Les inondations causent l'érosion hydrique et l'approfondissement de l'Oued au détriment des terres arables irriguées.</li> <li>- L'absence de l'assainissement liquide cause la pollution des eaux souterraines et superficielles. Le rejet des déchets solides, notamment dans des endroits où la commune est incapable de faire la collecte, contribue également à la pollution de l'eau.</li> <li>- Utilisation irrationnelle et non durable des ressources hydriques disponibles dans les activités agricoles.</li> <li>- Absence des barrages au niveau de l'Oued Zegmouzen contribue à l'aggravation des impacts des inondations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation du projet d'assainissement liquide pour protéger les ressources hydriques souterraines et superficielles contre la pollution</li> <li>- Rationalisation de l'utilisation des eaux d'irrigation par l'emploi des techniques modernes (localisée, goutte-à-goutte)</li> <li>- Mise en place des ouvrages permettant de réduire la vitesse du courant d'eau de l'oued Zegmouzen et d'alimenter en permanence la nappe phréatique.</li> <li>- Investissement dans des cultures consommant moins d'eau et résistant aux impacts du changement climatique</li> <li>- Utilisation des énergies renouvelables (notamment le solaire...) dans le pompage des eaux souterraines pour augmenter le disponible en eau</li> </ul>

	<p>(érosion et recul des terres arables).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'ouvrages de collecte des eaux pluviales.</li> </ul> <p>Les ressources hydriques disponibles au niveau de la Commune ne couvrent pas généralement les besoins des populations et de l'agriculture. Par conséquent, des pertes de revenus sont généralement enregistrées au niveau des différentes catégories de la population.</p>	
<p>Développement agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recul de la productivité au niveau de l'agriculture irriguée</li> <li>- Faible productivité de l'élevage animale et de l'aviculture à cause des variétés à faible productivité et le nombre limité du cheptel.</li> <li>- Vieillesse des arbres et le recul de la fertilité du sol conduisent au recul de la productivité des produits de terroir.</li> <li>- La petite taille des superficies cultivées augmente le coût de la production</li> <li>- Les terres arables disponibles restent insuffisantes et en diminution à cause des inondations et de l'érosion hydrique</li> <li>- L'attractivité de l'activité agricole connaît une baisse pour plusieurs raisons, à savoir : la pénurie de la main-d'œuvre agricole due à l'exode rural, la faible rentabilité de l'investissement agricole, l'utilisation des techniques traditionnelles et la prédominance des cultures vivrières.</li> <li>- Les populations locales manquent de connaissances et de capacités dans le domaine agricole.</li> <li>- Faible investissement dans l'agriculture à cause de l'absence de l'esprit d'initiative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'agrégation des terres arables pour développer la productivité et la rentabilité dans l'esprit du PMV</li> <li>- Encadrement de la population dans le cadre des coopératives</li> <li>- Protection des terres arables contre l'érosion, notamment les superficies qui se trouvent sur les bords de l'Oued Zegmouzen</li> <li>- Modernisation des techniques de production agricole et avicole</li> <li>- Ouverture sur les activités agricoles génératrices de revenus</li> <li>- Recours aux variétés animales hautement productives pour booster l'élevage au niveau de la Commune et par conséquent développer la production des viandes et des produits laitiers.</li> <li>- Encouragement de l'investissement dans le domaine de l'élevage et de l'aviculture</li> <li>- Encouragement de l'investissement dans le domaine des produits de terroirs (olivier, amandier, cactus...)</li> <li>- Réhabilitation des seguias sur les bords de l'Oued Zegmouzen</li> <li>- Orientation des agriculteurs pour la sélection des cultures adaptées avec les spécificités de la région et avec les contraintes environnementales (surtout climatique et hydrique)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible investissement dans les produits de terroir malgré leur haute valeur ajoutée (olivier, amandier, cactus...)</li> <li>- Absence de coopératives agricoles et de partenariats entre les acteurs concernés</li> </ul>	
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur non structuré et ne représente pas une source importante de revenus pour la Commune</li> <li>- L'endroit du Souk hebdomadaire n'est pas approprié. L'urbanisation a rendu cet endroit non convenable.</li> <li>- Le nombre élevé des intermédiaires et des spéculateurs dans la commercialisation de certains produits de terroir (comme le Safran) influe négativement sur le revenu des petits producteurs initiaux.</li> <li>- Les commerçants ne sont pas organisés, à l'exception des commerçants de safran.</li> <li>- L'absence d'un marché de gros pour les légumes augmente les prix à la consommation (coût de transport), ce qui grève le budget des ménages ayant un pouvoir d'achat faible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structuration du secteur commercial pour maximiser les revenus de la Commune et la protection des petits producteurs</li> <li>- Construction et équipement d'un souk hebdomadaire selon les normes en vigueur.</li> </ul>
Tourisme et artisanat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non valorisation des monuments historiques au niveau de la Commune (comme le Kasbah de Glaoui)</li> <li>- Non valorisation des potentialités touristiques de la Commune, notamment les potentialités écologiques (position stratégique, atouts naturels, microclimat...)</li> <li>- Faible commercialisation du produit touristique local</li> <li>- Faible capacité d'accueil et d'animation touristiques</li> <li>- Faible investissement dans le tourisme</li> <li>- Faible productivité de l'artisanat pour plusieurs facteurs : faible intérêt vis-à-vis de l'activité et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un centre d'orientation touristique (BOT) au niveau de la Commune</li> <li>- Structuration des deux secteurs au travers la mise en place d'associations et de coopératives dans le domaine du tourisme et d'artisanat</li> <li>- Promotion du tourisme écologique au travers la valorisation des atouts naturels de la Commune</li> <li>- Achèvement de la réalisation du complexe de divertissement intégré au niveau de la Commune</li> <li>- Réalisation de la « <i>maison du pays</i> » dans le sens de valoriser et de commercialiser le produit local</li> <li>- Mise en place d'une auberge au profit des jeunes</li> </ul>

	<p>des produits de l'artisanat et pénurie des matières premières et des inputs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'un complexe pour la promotion de l'artisanat</li> <li>- La culture locale n'encourage pas la consommation des produits d'artisanat</li> <li>- Problème de commercialisation des produits d'artisanat</li> </ul>	
Sécurité environnementale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fragilité des infrastructures pour faire face aux impacts du changement climatique, surtout les inondations qui causent des dommages énormes pour la Commune. Ce risque imminent est fortement lié au changement climatique et la Commune y reste exposée de plusieurs manières : blocage de la circulation, effondrement des habitats fragiles et anarchiques, impacts sur les activités socio-économiques. Cela grève le budget de la Commune.</li> <li>- Faible effort en matière d'implantation ou de reboisement</li> <li>- Prédominance de la construction fragile et absence d'efforts de réhabilitation, ce qui cause une insécurité humaine accentuée</li> <li>- Absence d'une carte de risques naturels et de vulnérabilité sociale</li> <li>- Absence d'un système d'alerte précoce contre les catastrophes naturelles (inondations, événements extrêmes comme les canicules et le froid excessif...)</li> <li>- Insuffisance des informations environnementales et socio-économiques actualisées et fiables pour la prise de décision au niveau de la Commune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption des projets en matière d'implantation et de reboisement</li> <li>- Renforcement des infrastructures adaptées avec les risques climatiques</li> <li>- Lutte contre les habitats anarchiques et fragiles et encouragement de l'utilisation des matières traditionnelles dans la construction comme mesure d'adaptation contre les événements climatiques extrêmes.</li> <li>- Mise en place d'un système d'alerte précoce contre les catastrophes naturelles</li> <li>- Encouragement de la production et de la distribution des informations environnementales et socio-économiques actualisées et fiables</li> <li>- Réalisation d'une carte de vulnérabilité écologique et sociale pour permettre au processus de développement local de prévenir le risque en réduisant la vulnérabilité écologique, sociale et même économique des populations et des territoires (La <b>carte de vulnérabilité écologique</b> montre les zones exposées au risque de glissements de terrain ou d'inondations à partir des données concernant la forêt, la perméabilité du sol et la végétation / La <b>carte de vulnérabilité sociale</b> fournit des données concernant la pauvreté et le revenu). Cela aidera les décideurs à prioriser leurs choix et interventions dans le cadre de l'ACC</li> </ul>
Capacités d'adaptation de la Commune au CC	<p>La Commune dispose d'un certain nombre de capacités à mettre au service d'une stratégie d'ACC. Cependant, plusieurs insuffisances persistent encore</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un service environnemental et d'un BMH au niveau de la Commune capables d'exercer une fonction de veille, de suivi, de sensibilisation, de collecte et</li> </ul>

	<p>sur plusieurs niveaux.</p>	<p>de diffusion des informations auprès des décideurs et de la population. Ces deux mesures peuvent être réalisées dans le cadre de la restructuration de la Commune et nécessitent le recrutement de nouvelles compétences ou la formation des compétences existantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités humaines par la formation des différents acteurs pour leur permettre de comprendre et de gérer les risques environnementaux et climatiques. L'OREDD et la GIZ s'engagent à fournir de l'assistance dans ce cadre, notamment sur le plan de la formation et l'encadrement des organisations de la société civile pour leur permettre de s'impliquer fortement dans tout processus d'ACC comme force de proposition, d'action ou de lobbying.</li> <li>- Développement de la prise de conscience environnementale des décideurs et de la population.</li> </ul>
--	-------------------------------	---

### 3. Atelier de restitution

Date et lieu : 5 avril 2013, Commune de Taliouine (Maison de Safran)

#### Liste de présence

Atelier de révision du PCD de la commune Taliouine

05/04/2013

Nom et prénom	Fonction	N° téléphone	Adresse email	Signature
HICHAM BASSIM	chef SE	0666 1273 91	Bassim128@gmail.com	
Nour-eddine AIT AMGHAR	service technique	06 78 10 36 09	noureddine.ait.amghar@gmail.com	
EL Habib Rida	P. Administratif	06 55 63 88 53	Sedmat32012@hotmail.com	
MARTALLAH SABIK	chef Travaux C.U	06 61 51 31 93		
LHOUSANE LKANIT	Vic. président conseil municipal	06 35 27 40 66	N. elouarghy@hotmail.com	
EL OUARGHY Nour-eddine	Ingénieur CU	06 62 19 89 70		
Mohamed BEHNASSI	Consultant GIZ	06 68 46 66 47	behnassi@gmail.com	
MARZUKI LAHCEN	GIZ/ACC	06 61 62 56 10	lahcen.marzouki@giz.de	
NIDOUSSADAN ABDEKHAJID	Pro. Ass. Taliouine Pour le Dépt.	06 78 54 49 53	nidoussad@hotmaill.com	



Atelier de restitution

Ont pris part à cet atelier une dizaine de participants : le Vice-Président et le Secrétaire Général du Conseil communal, les responsables techniques et les ingénieurs au niveau de la Commune, le président de l'Association Tamount pour le Développement, l'expert technique de la GIZ au niveau d'Agadir ainsi que le Consultant de la GIZ. Durant cet atelier, celui-ci présentait les résultats des ateliers précédents selon l'outil « CP4dev » tout en expliquant aux participants les étapes futures liées au projet. Puis un débat riche a été animé pour recueillir les commentaires et les propositions des participants. Durant cette rencontre, d'autres informations et idées ont été dégagées, ce qui a servi à l'enrichissement et à la finalisation du présent rapport.

### **CONCLUSION :**

Durant les phases de réalisation de la mission au niveau de la Commune, avec l'application de l'outil CP4dev, nous avons pu constater une dynamique marquée par ce qui suit :

- L'expérience de la Commune en matière d'application des démarches participatives (par exemple lors de l'élaboration du PCD) et de partenariat a facilité la mobilisation d'un éventail d'acteurs et de participants autour du présent projet d'intégration de l'ACC dans la planification communale.
- L'implication active des différents participants aux ateliers ci-haut a donné lieu à des résultats importants en termes d'informations, d'idées et de propositions. Cela nous a permis de collecter le maximum d'informations sur des situations marquées initialement par l'insuffisance ou l'absence de données et d'informations formalisées.
- La représentativité de l'auditoire nous a permis de croiser les idées et les perspectives dans le sens d'aboutir à des conclusions à caractère consensuel. Cependant, l'absence des femmes dans les ateliers organisés a empêché d'avoir une idée sur leurs inputs et perspectives.
- L'organisation de la mission sous forme de trois ateliers selon une configuration et objectifs variés et une logique pédagogique progressive nous a permis de rendre l'outil

« CP4dev » accessible et praticable pour la majorité des participants. Cela facilitera aussi la possibilité pour d'autres acteurs (comme les ONG actives au niveau de la Commune) de répliquer l'expérience à leur niveau dans l'avenir.

- Les spécificités géographique, démographique, environnementale, économique et culturelle de la Commune de Taliouine, ainsi que les changements observés durant les dernières années, ont facilité l'assimilation du risque climatique par les participants aux ateliers ainsi que le niveau de vulnérabilité de la commune aux impacts présents et attendus du CC. Par conséquent, l'importance de l'intégration de l'ACC dans la planification communale a été rapidement appréhendée par les acteurs concernés.

Dans la perspective de choisir des mesures d'adaptation prioritaires à mettre en œuvre avec l'appui de la GIZ, et en référence aux résultats des ateliers présentés ci-haut, les mesures suivantes sont recommandées :

1. **Aménagement des bords de l'Oued Zagmouzen** dans l'objectif de limiter l'érosion hydrique causée par les inondations et qui a des impacts négatifs sur les terres arables. Cette mesure contribuera au maintien de l'activité agricole qui est actuellement en régression. Privilégier un aménagement naturel conservant l'équilibre de l'écosystème, favorisant la biodiversité et fournissant des services écosystémiques aux populations, semble un choix pertinent et durable en comparaison avec les aménagements physiques.
2. **Création de parcelles agricoles modernes pilotes de cultures d'aliments avec des clôtures** dédiées à l'élevage caprin extensif conjugué à des cultures maraîchères contribuant à la sécurité alimentaire de la population locale. Ces parcelles seront gérées par des coopératives.
3. **Financement d'un local pour la création d'un bureau d'orientation touristique (BOT)** dans l'objectif de renforcer l'attractivité touristique et de valoriser l'activité artisanale au niveau de la Commune. Un tel projet contribuera à la promotion des activités AGR.

## FICHES TECHNIQUES DES MESURES ACC PRIORITAIRES POUR LA COMMUNE DE TALIOUINE

### FICHE DU PROJET 1

---

#### Titre du projet ou de l'action :

**Aménagement des bords de l'Oued Zagmouzen**

---

#### Localisation :

Commune de Taliouine

---

#### Porteur du projet

Nom : Conseil Communal de la Commune de Taliouine

Nom du président (e) : Mr. Lahcen TAFRAOUI

Adresse : Commune de Taliouine, Province de Taroudant

---

#### Justification du projet par rapport aux risques climatiques:

Plusieurs indicateurs observés ces dernières années confirment l'impact visible du changement climatique sur la région de Taliouine. Ces indicateurs varient entre une température très excessive durant la saison d'été et le froid excessif durant l'hivers ainsi que l'irrégularité et l'insuffisance des précipitations. Combiné à d'autres problèmes dont souffrent la Commune — comme l'insuffisance des terres arables irriguées (en diminution à cause des inondations), la nature du relief ainsi que la pénurie hydrique — cette situation pèse lourdement sur le développement local et la sécurité humaine au niveau de la Commune. Si l'on considère seulement la rive nord de l'Oued Zagmouzen, la superficie irriguée détruite atteint à une distance d'environ 2.600 m sur le long des berges (l'équivalent d'une superficie de 390 hectares). Cette tendance semble naturellement irréversible à cause de l'érosion hydrique causée par des inondations récurrentes et l'élargissent des bords de l'oued. En dépit des efforts entrepris par la population afin de diminuer les impacts, le phénomène est devenu de plus en plus difficile à gérer, ce qui nécessite une intervention pour résoudre ce dilemme.



Fig 3. Recul des terres arables sur l'oued Zagmouzen

### Objectif principal :

Limiter l'érosion hydrique liée aux inondations récurrentes et ses impacts négatifs sur les terres arables irriguées.

### Objectifs spécifiques :

- Maintenir l'activité agricole au niveau de la Commune qui est actuellement en régression et par extension protéger les sources de revenu de la population pratiquant l'agriculture et l'élevage, notamment les petits agriculteurs (y compris les femmes).
- Conserver le sol et le couvert végétal sur les bords de l'oued, ce qui contribue, entre autres, à la protection de la biodiversité et à la séquestration du carbone.
- Maintenir les services écosystémiques liés au site.
- Renforcer la sécurité alimentaire locale en maintenant les cultures maraîchères

### Résultats attendus :

Ce projet a le potentiel de réduire la vulnérabilité de la Commune au risque climatique et de renforcer sa résilience par la conservation des terres arables et le maintien de l'activité agricole, considérée comme principale source de revenu et facteur de sécurité alimentaire pour un nombre important de ménages.

### Activités :

Aménagement des bords de l'oued Zagmouzen. Adopter un aménagement naturel conservant l'équilibre de l'écosystème, favorisant la biodiversité et fournissant des services écosystémiques aux populations, semble un choix pertinent et durable en comparaison avec l'aménagement physique.

### Types et nombre de bénéficiaires :

Directement, la population pratiquant l'agriculture au niveau de la Commune. Indirectement, toute personne exerçant une activité génératrice de revenu liée aux exploitations agricoles sur les bords de l'oued Zagmouzen ainsi que les consommateurs des produits agricoles et alimentaires issus de ces exploitations.

### Partenaires potentiels : à déterminer

- Techniques :
- Financiers :

### Durée : à déterminer

### Coût : à déterminer

## FICHE DU PROJET 2

### Titre du projet ou de l'action :

**Création d'un bureau d'orientation touristique (BOT) au sein d'un espace des activités artisanales locales**

### Localisation :

Commune de Taliouine

### Porteur du projet

Nom : Conseil Communal de la Commune de Taliouine

Nom du président (e) : Mr. Lahcen TAFRAOUI

Adresse : Commune de Taliouine, Province de Taroudant

### Justification du projet par rapport aux risques climatiques:

Le projet se catégorise parmi les activités du tourisme solidaire créatrices de richesses dans la municipalité de Taliouine qui représente le noyau du cercle de Taliouine comprenant 13 autres communes rurales. Pour ce type de projet, la commune urbaine de Taliouine est un point de départ vers les autres communes et de retour ainsi qu'un palais de repos pour la majorité des touristes vu ses infrastructures (4 auberges et 2 maisons d'hôte). En plus ce projet est une opportunité pour les jeunes de la Commune ayant au moins le niveau bac de suivre le métier de guide touristique et ainsi facilitera leur insertion dans la vie socio-économique de la région. Le projet permettra aussi de mettre en valeur le patrimoine artisanal, historique et culturel de Taliouine. Taliouine de l'Anti-Atlas est reconnue par la variété de sa topographie, par les différentes activités socioculturelles de sa population et par la qualité de ses divers produits de terroir que plusieurs touristes apprécient.

### Objectif principal :

- Contribution à la création des richesses via la promotion des activités s'inscrivant dans le tourisme solidaire pour différents bénéficiaires dans la Commune Urbaine de Taliouine.
- Insertion des jeunes dans la vie socio-économique de la région.
- Mise en valeur du patrimoine artisanal, historique et culturel de Taliouine.

### Objectifs spécifiques :

- Promouvoir l'attractivité touristique de la Commune ;
- Générer des activités AGR surtout avec le recul de l'agriculture
- Renforcer les capacités d'adaptation des populations et réduire la pauvreté et le chômage des jeunes
- Maintenir la population sur le territoire et lutter contre l'exode rural et l'émigration

### Résultats attendus :

- Accès des jeunes intéressés à la carrière de guides touristiques en s'organisant

dans un BOT pour mieux professionnaliser ce métier qui leur facilitera d'atteindre deux objectifs : améliorer leurs conditions sociales et contribuer au développement local.

- À Taliouine, il y'a aussi différentes activités artisanales que le tourisme solidaire peut valoriser et encourager.

#### Activités :

Adopter un aménagement naturel conservant l'équilibre de l'écosystème, favorisant la biodiversité et fournissant des services écosystémique aux populations, semble un choix pertinent et durable en comparaison avec l'aménagement physique.

#### Types et nombre de bénéficiaires :

Les bénéficiaires sont les jeunes guides touristiques ainsi que les pratiquants des activités artisanales au niveau de la Commune (**mentionner le nombre approximatif si possible**)

#### Partenaires potentiels : à déterminer

- Techniques :
- Financiers :

#### Durée : à déterminer

#### Coût : à déterminer

### FICHE DU PROJET 3

#### Titre du projet ou de l'action :

**Création de parcelles agricoles modernes pilotes de cultures d'aliments avec des clôtures dédiées à l'élevage caprin extensif conjugué à des cultures maraîchères**

#### Localisation :

Douars de la municipalité de Taliouine

#### Porteur du projet

Nom : Association TAMOUNT pour le Développement

Nom du président (e) : Mr. Abdelmajid NID OUISSADAN

Adresse : Hay Tabia, Municipalité de Taliouine, Province de Taroudant, Souss-massa-draa

#### Justification du projet par rapport aux risques climatiques:

Le projet se catégorise parmi les activités agricoles génératrices de revenus pour les

filles et femmes de différents douars de la municipalité de Taliouine où le taux de pauvreté dépasse 40%. Le projet permet de diffuser le matériel génétique de différents élevages et leurs acquis aux populations de la commune. Les charges élevées des céréales, et par conséquent des autres aliments composés, pour plusieurs raisons, exigent que les petits agriculteurs, surtout ceux et celles regroupés dans des coopératives et associations agricoles, doivent assurer l'autosuffisance en aliments et produits maraichères. Ainsi, le projet est en lien aussi avec l'agriculture de conservation où les activités agricoles s'intègrent avec l'élevage et la fertilisation du sol. En plus, le projet contribuera certainement à l'amélioration du régime nutritif de la population cible en lui assurant la sécurité alimentaire.

*Dans la Commune, il y'a déjà un projet d'élevage porté par une coopérative locale (La Coopérative Agricole Féminine TAFUKT ) financé par la Commune dans le cadre de l'INDH 2011. D'autres partenaires locaux, nationaux et internationaux ont contribué à ce projet. Son défi actuel et d'élargir la marge des bénéficiaires en minimisant les charges des aliments. Et ce à travers l'assurance de l'autosuffisance en aliments cultivés localement pour ne pas avoir recours aux aliments concentrés composés dont les prix augmentent ces deux dernières années pour plusieurs facteurs.*

#### **Objectif principal :**

- Contribution à la création et l'amélioration des activités génératrices de revenus au profit des adhérentes des coopératives agricoles féminines et les petits agriculteurs adhérents des associations agricoles locales.
- Contribution des filles et femmes au développement local tout en assurant la sécurité alimentaire des élevages et des éleveurs locaux à travers l'agriculture de conservation.

#### **Objectifs spécifiques :**

- Sauvegarde de la biodiversité à travers la diffusion du matériel génétique de différents élevages et leurs acquis aux populations de la Commune tout en exploitant leurs performances et en les adaptant aux conditions d'élevage local.
- Modernisation de l'agriculture locale, y compris la rationalisation d'utilisation de l'eau d'irrigation et les formations des coopératives et associations agricoles pour mieux s'adapter aux risques climatiques.

#### **Résultats attendus :**

- Réduction de la pauvreté et amélioration du statut du niveau de vie femmes via des activités génératrices de revenus.
- Stimulation d'une dynamique agricole basée sur l'élevage extensif et les cultures vivrières et promotion du développement local
- Renforcement de résilience de la population vis-à-vis des risques climatiques

#### **Activités :**

- Création de parcelles agricoles modernes pilotes de cultures d'aliments avec des clôtures
- Développement des cultures maraichères au niveau de ces parcelles .
- Création des coopératives pour la gestion de ces parcelles

**Types et nombre de bénéficiaires :**

Les bénéficiaires sont les petites agricultrices et petits agriculteurs surtout celles et ceux regroupés dans des coopératives et associations agricoles locales dans les douars de la Commune (**mentionner le nombre approximatif si possible**)

**Partenaires potentiels : à déterminer**

- Techniques :
- Financiers :

**Durée : à déterminer**

**Coût : à déterminer**